

LA BASSE COMBRAILLE CREUSOISE: ENVISAGER L'AVENIR HABITÉ D'UN TERRITOIRE HYPER-RURAL, UN ENJEU POUR LA FRANCE DE DEMAIN.

Ruralité, enclavement, vie locale, ressources, patrimoines

Nature préservée, culture ancestrale et art de vivre singulier, nous voici au centre de la France, les deux pieds dans la Creuse. Pays de la mesure, adossé à l'extrémité nord-ouest du Massif central, ce département constitue, avec la Haute-Vienne et la Corrèze, l'ancienne région Limousin, aujourd'hui composante de la vaste région Nouvelle-Aquitaine.

Territoire hyper-rural et insulaire, la Creuse fait depuis de nombreuses années figure de proue de « la diagonale des faibles densités ». Longtemps marquée par un exode rural massif, la déprise démographique est aujourd'hui liée au seul vieillissement de la population (solde naturel déficitaire, - 0,9 % par an selon l'INSEE 2021, soit 1 000 décès de plus que de naissances). En effet, le département bénéficie d'un solde migratoire positif, atténuant le phénomène (+ 0,3 % par an selon l'INSEE 2021, soit un gain de 350 habitants par an au jeu des arrivées et des départs). Cette caractéristique démographique, met en avant l'attractivité certaine du territoire. Mais d'où peut-elle bien venir et pourquoi choisir l'un des départements les moins peuplés de France avec des ressources, au plan national, parmi les plus faibles, sans activités de pointe, sans industrie ni urbanisation et quelque peu « enclavé » (isolé physiquement, à distance des pôles de décision publics et économiques...) ?

Revers d'infortune, le département dispose d'indiscutables atouts, notamment en termes de haute « qualité de vie », de richesses paysagères, culturelles et humaines. La Creuse représente pour le vacancier épris de nature et de paysages préservés, le citadin stressé à la recherche de calme et de réconfort, ou encore, l'amateur d'activités de plein-air, une destination à la fois insolite et authentique. En effet, le département semble avoir été épargné par toutes les transformations et agressions du monde moderne. Ici, domine la notion d'un autre rythme, une certaine douceur de vivre, des contrastes harmonieux et une complémentarité dans la diversité des choses et des êtres.

Peu à peu, le portrait d'un territoire en « perdition », rythmée par les clichés semble disparaître.

Aujourd'hui, au regard du potentiel de ses atouts, du contexte social (« exode urbain », néroruralisme...), économique (crise économique liée à la pandémie...) et de changement climatique global, le département cherche à miser en priorité sur son image de « nature sauvegardée ». Mais il existe au sein du territoire de grandes disparités et cette vision ne peut être viable seule, à court, comme à moyen et long terme (l'affluence touristique en période estivale ne suffit pas à maintenir vivant le territoire tout au long de l'année).

Territoire en transitions, la Creuse apparaît pour moi comme un formidable espace de

réflexions que j'aimerais notamment mener au nord-est du département, à la limite du Puy-de-Dôme et de l'Allier, aux confins septentrionaux du Massif central, sur la petite région naturelle et culturelle des Combrailles (petite région à cheval sur les départements de l'Allier, de la Creuse et du Puy-de-Dôme). Plus précisément sur la basse Combraille, structurée par les vallées du Cher et de la Tardes. Ici, le paysage caractérisé par un relief très particulier de basse montagne (l'altitude varie entre 400 et 600 m) forme un élégant ensemble fait de monts et de petites cuvettes qui se déversent les unes dans les autres. Avec au sommet des bois, à mi-pente des terres agricoles (mixité cultures/pâtures) et dans les fonds, des zones plus ou moins humides. Peu habité (moins de 20 habitants/km²), hors de l'attraction des villes, l'habitat est dispersé à travers un bocage préservé, entre hameaux, villages et petits bourgs (anciennes châtelaines: Évaux-les-Bains, Cham-bon-sur-Voueize et Auzances). Comme sur l'ensemble du département, et ce, malgré l'attractivité décrite précédemment, la basse Combraille se confronte à des tensions sur le maintien de ses services de proximité et la désertification de ses centres-bourgs. Se pose alors la question de l'avenir de ces bourgs et de leurs habitants. Comment vit-on à la campagne et en particulier sur un territoire rural de basse montagne ? Qu'est-ce qu'un bourg ? La vie rurale et ses formes habitées, ne peuvent-elles pas aussi devenir un modèle de développement au même titre que la ville ?

Inscrite au programme gouvernemental « Petites Villes de Demain », Évaux-les-Bains, unique station thermale du Limousin, riche de 2000 ans d'histoire, à la confluence du Cher et de la Tardes, semble prédisposée à faire l'objet de mon étude. Démographie en nette baisse depuis 1900, présence d'éléments patrimoniaux paysagers et architecturaux remarquables, de commerces, de services publics et privés, d'entreprises, d'associations, de labels, d'une ancienne gare SNCF désaffectée, d'anciennes mines d'or, etc., sont autant de signaux à prendre en compte et d'atouts à révéler. Au regard des constats établis auparavant, le projet à mener ici, pour favoriser l'installation, l'attraction et la valorisation du territoire et participer ainsi à son développement et son désenclavement, semble prendre deux axes à la fois distincts et complémentaires :

- Saisir et étayer les opportunités/dynamiques émergentes comme source de développement local : valorisation des productions/filières locales (produits agricoles labellisés, dermo-cosmétiques...) et des activités (bien-être, soins, plein-air...)...
- Améliorer et renforcer les facteurs d'attractivité (cadre de vie, qualité de vie et mode de vie) : redynamisation du centre-bourg (l'espace public comme levier ?), désenclavement du territoire (qu'en est-il du train ?), mise en valeur des éléments patrimoniaux paysagers et architecturaux, revalorisation du passé et de l'histoire des lieux...

Pour mener à bien ces intentions et faire de cette hyper-ruralité, une « super-ruralité », il semble nécessaire d'apposer un regard et une réflexion à plusieurs échelles, car renforcer l'attractivité au cœur de la commune ne pourra se faire sans définir une armature intercommunale forte, posant la question du modèle de gouvernance à suivre. Enfin, il semble indispensable de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire, des plus opérationnels aux habitants eux-mêmes, qui depuis des années n'ont cessé de démontrer la forte capacité d'innovation et d'expérimentation, au travers d'un réseau associatif très actif. Ces creusois, creusoises, qu'il me tient à cœur de ne pas oublier, acteurs d'aujourd'hui pour leur territoire et à l'avenir passeurs de témoins.